

REUNION APE du 3 MAI 2012

Présents : Laurence Bouchery, Valérie Erin, Stéphanie Geslin, Magalie Icher, Philippe Langlois, Benoît L'Haridon, Florence Lhomme, Carine Pannetier, Sandrine Perrier, Lise Peyrouset, Delphine Roussel, Erwan Salaun, Eric Turquet, Morgan Vidal.

CE D'ELEMENTAIRE (3eme trimestre)

La date retenue est le 15 juin. Les questions de l'APE seront :

- Effectifs 2012-2013 : nombre croissant d'inscriptions en CP. La Direction envisage 3 classes de CP et une classe en double-niveau CP-CM. Où en est la réflexion de l'équipe enseignante ?
- Apprentissage de l'anglais et de l'espagnol : quelles sont les perspectives pour la prochaine rentrée ? Quel sera l'effectif des CE1 en initiation à l'espagnol ? Peut-on espérer la présence d'un intervenant extérieur pour l'initiation à l'anglais ?
- Quel avenir pour les classes transplantées ? L'APE renouvelle son souhait que chaque élève puisse bénéficier d'une classe transplantée dans son parcours en élémentaire.
- Quels élèves bénéficieront de la prévention à la sécurité routière et passeront le permis piéton ?
- Le système Wifi est-il allumé en permanence ? Si oui, quelles sont les conséquences sur la santé des élèves ?
- Serait-il possible de faire ouvrir les portails de la cour Paul Féval dans un délai permettant aux parents, qui doivent se rendre à l'école maternelle Le Centaure, d'y arriver avant l'ouverture des portes de celle-ci ?
- Cantine : comment les portions proposées aux enfants sont-elles déterminées ? Les enfants sont-ils accompagnés de la cour d'école jusqu'au restaurant municipal ? Les personnels affectés à la cantine sont-ils formés à la gestion de groupes d'enfants ?

Merci de faire part de vos réflexions !!!

CE DE MATERNELLE (3eme trimestre)

La date retenue n'est pas encore connue. **Merci de nous communiquer vos réflexions et vos questions à poser lors de ce CE.**

62 élèves sont actuellement inscrits en Petite Section pour la rentrée 2012-2013. L'école maternelle Le Centaure ouvre ses portes le 5 mai de 10h à 12h.

Merci de vous faire connaître si vous pouvez participer au stand APE organisé pour l'occasion !!! Même qu'une heure !!!

LIVRET DES ANNONCES

Afin de distribuer les livrets dans les temps, merci d'achever vos prospections mi-mai.

FESTIVITES

- Carnaval et Tea Boum (24 mars) : les bénéfices s'élèvent cette année à 2916€.
- Flagrants Délires : la troupe a remis 1000€ à chaque association. La municipalité a offert à la troupe, cette année, la location du Zéphyr.
- Braderie (3 juin) : la réservation de l'emplacement est effective à la réception du chèque (à déposer dans la boîte aux lettres APE à l'école maternelle Le Centaure).
- Fête des écoles (23 juin) : il sera demandé à Madame Bauduin de mettre un mot, annonçant la date retenue, dans les cahiers de liaison, afin que les familles puissent réserver leur journée. Il sera également demandé aux institutrices de répartir leurs animations sur le créneau proposé (15h-16h30). Un programme de l'après-midi pourra alors être distribué dans les cahiers de liaison.

Des concepteurs du petit train (qui aurait 25 ans cette année) ont été retrouvés. Une réflexion est menée pour marquer cet événement.

Mardi 8 mai : la Commission « Festivités » se réunit chez Eric Turquet à 18h. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues !!!

Châteaugiron, le 4 mai 2012.